

SAS L2

7, Place Croisollet

74150 RUMILLY

Téléphone : 06.28.73.62.02

Mail : pierre.carlioz@gmail.com

Dossier de demande d'autorisation environnementale

Sommaire du dossier d'enquête publique

Création d'une centrale hydroélectrique

Cours d'eau : La Béhine
Commune de LAPOUTROIE

Département du Haut-Rhin (68)

Article R.123-8 du Code de l'Environnement



BEJC

Bureau d'études
Jacquiel & Chatillon

www.be-jc.com

Réalisation du dossier :

Bureau d'Études JACQUEL & CHATILLON

53 rue du Château des Princes

54840 GONDREVILLE

Tél. : 09 61 41 06 63/Portable : 06 08 51 51 70

Juillet 2025

**BORDEREAU DE LA COMPOSITION DU DOSSIER SOUMIS A ENQUETE
PUBLIQUE**

**PROJET DE CREATION D'UNE CENTRALE
HYDROELECTRIQUE**

- 1) Le dossier de demande d'autorisation environnementale
 - a. La note de présentation non technique
 - b. Le dossier de demande d'autorisation environnementale contenant la décision d'examen au cas par cas
 - c. Les annexes

- 2) L'étude d'impact
 - a. Le résumé non technique
 - b. L'étude d'impact
 - c. Les annexes

- 3) L'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage

- 4) Les autres avis et leurs réponses le cas échéant :
 - a. Parc naturel régional du ballon des Vosges
 - b. ARS
 - c. DRAC
 - Diagnostic
 - 1) Courrier notification diagnostic
 - 2) Arrêté Diagnostic
 - 3) Courrier envoi diagnostic
 - 4) Diagnostic
 - Fouille
 - 1) Notification de fouille
 - 2) Arrêté préfectoral
 - 3) Cahier des charges

- 5) Les mentions des textes qui régissent l'enquête publique

- 6) Le bilan de la procédure de débat public ou de concertation préalable → Aucun débat public ni aucune concertation n'a eu lieu ; par conséquent aucun document n'est produit

- 7) La mention des autres autorisations nécessaires pour réaliser le projet dont le ou les maîtres d'ouvrage ont connaissance → Aucune autre autorisation n'est nécessaire à la connaissance du pétitionnaire ; par conséquent aucun document n'est produit